



## La procédure de divorce pour un étranger

Par **Fraise3**, le **14/05/2009** à **10:24**

Bonjour,

je suis Européenne, mariée en France avec un Français depuis 3 ans, maman d'une fille de 2 ans. Etant donné que je ne suis pas Française, je voudrais connaître la procédure de divorce. Ce qui m'intéresse le plus c'est la garde de ma fille (après le divorce je voudrais m'installer dans mon pays) et le partage de biens. Par où il faut commencer les démarches? Que faire si mon mari refuse le divorce?

Merci d'avance pour votre réponse.

MM